



*Une chambre*

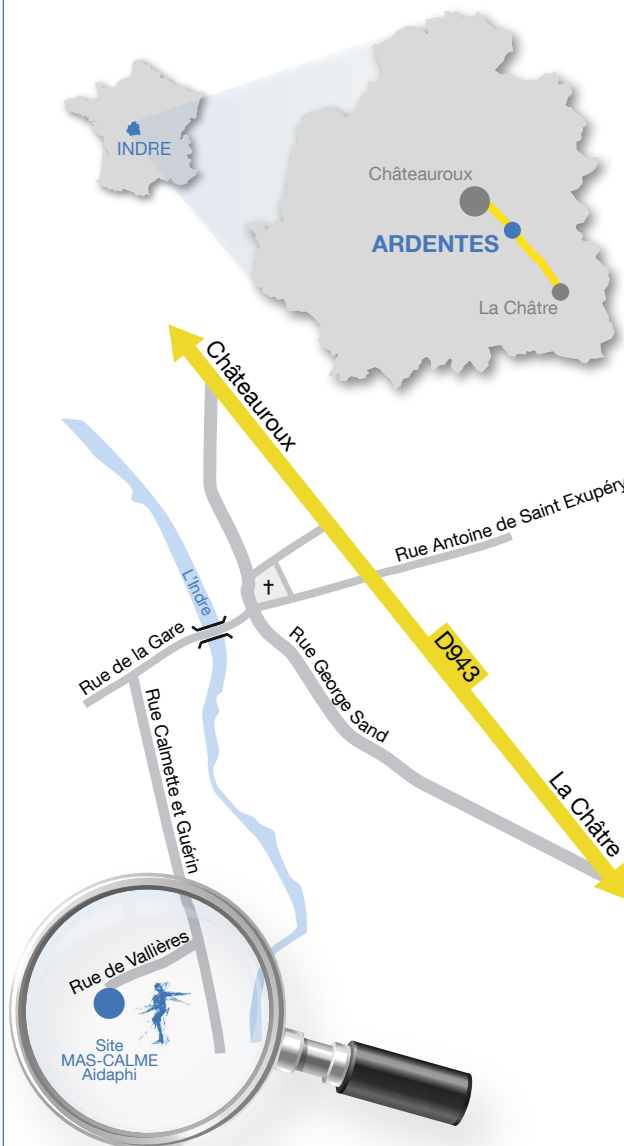


*L'espace Snoezelen*



*Le salon d'une Unité de Vie*

## Situation géographique



### ■ Accès par la route :

Le site MAS-CALME est situé sur la commune d'Ardentes, à 15 km au sud de Châteauroux, direction La Châtre (D943)

### ■ Accès SNCF :

Ligne Paris-Toulouse

conception graphique : mattisonneville@gmail.com - crédits photographie aérienne : Société Gillard & Vincent



**Aidaphi**  
"au coeur de l'action sociale"



## MAS Maison d'Accueil Spécialisé

8, rue de Vallières  
36120 ARDENTES

Téléphone : 02.54.31.56.00

Fax : 02.54.27.58.15

Courriel : [mas@aidaphi.asso.fr](mailto:mas@aidaphi.asso.fr)

Association Interdépartementale pour le Développement des  
Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées

## Cadre réglementaire

L'activité de la MAS est encadrée par :

- La Loi N°2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale,
- La Loi N°2005-102 du 11 février 2005, dite Loi pour l'égalité des droits et des chances,
- Le décret N°2009-322 du 20 mars 2009, précisant les obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pas pu acquérir un minimum d'autonomie.

## Dans ce contexte réglementaire, ses missions s'articulent autour de 6 axes principaux :

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne en aidant à maintenir leurs acquis, à développer leurs potentialités et favoriser leur autonomie,
- Faciliter la relation aux autres et l'expression de leur choix en les aidant à développer leur communication,
- Veiller au développement de leur vie affective et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches,
- Favoriser la participation à une vie sociale, culturelle, et sportive par des activités adaptées,
- Assurer un accompagnement médical coordonné garantissant la qualité des soins et porter une attention à l'expression de souffrance psychique ou physique,
- Privilégier l'accueil des personnes par petits groupes au sein d'unités de vie et garantir leur intimité en leur préservant un espace privatif.

## Offre de service et public accueilli

La MAS dispose de 24 places, dont 21 d'accueil permanent, 1 d'accueil temporaire (dans la limite de 90 jours par an et par bénéficiaire) et 2 d'accueil de jour.

La MAS accueille un public adulte présentant des Troubles de Spectre Autistique, auxquels sont associés une déficience intellectuelle et parfois des troubles neurologiques, psychiatriques, alimentaires graves,...



## Admission

La procédure d'admission se décline en 4 étapes principales, à savoir :

- **La demande initiale :**  
Elle est formulée par la famille ou le représentant légal.
  - **La constitution du dossier :**  
Des éléments administratifs et cliniques doivent être adressés à la MAS (notification MDPH, carte d'assuré social, bilans éducatifs, psychologiques, médicaux...)
  - **L'instruction de la demande :**  
Après réception des pièces par le secrétariat, le dossier est étudié en équipe pluridisciplinaire pour avis technique.
  - **La visite d'admission :**  
La visite d'admission est conduite par le médecin psychiatre de la MAS et un cadre de direction (entretien d'environ 2h), en présence de la psychologue de l'établissement, d'une infirmière et d'un coordinateur d'unité de vie.
- Dans un délai de 15 jours suivant la visite d'admission, la direction informe, par courrier, les représentants légaux et les partenaires concernés, de sa décision.

## Encadrement et Plateau technique

- 3 cadres de direction
- 33 personnels éducatifs (ES, ME, AMP, A-S, MAA)
- 1 psychologue
- 19 personnels des services mutualisés MAS / CALME (pôle soins, pôle administratif, services généraux et surveillants de nuit).

## Unités de vie

La MAS est composée de 3 unités de vie (*Pêche, Bleue et Verte*) pouvant accueillir 8 adultes au maximum.

Chaque unité de vie est dotée de 8 chambres individuelles, dont 6 disposent d'une salle d'eau privative, et 2 d'une salle de bain commune, 1 cuisine équipée, 1 salon indépendant avec téléviseur et 1 jardin privatif avec terrasse.

## Activités

Au sein des locaux qu'elle partage avec le Centre d'Accueil et de Loisirs Médicalisé Expérimental (CALME), implanté sur le même site, la MAS bénéficie de nombreux espaces d'activités, tels que :

- 1 espace Snoezelen
- 1 salle multi-activités
- 2 salles d'expression artistique
- 1 salle informatique
- 1 bibliothèque
- 1 espace balnéothérapie (bassin de nage et jacuzzi)



## Prise en charge

La MAS assure, de manière permanente, l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux, les aides à la vie courante et les soins d'entretien, ainsi que des activités socio-éducatives. De plus, elle propose des activités à visées thérapeutiques, principalement dans le registre de la sensorialité.